



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

secteur public

Question écrite n° 18925

Texte de la question

M. Olivier de Chazeaux appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les consultations préparatoires à son projet de loi sur l'audiovisuel public. Il lui demande de lui indiquer si, conformément à ses engagements, une table ronde sur l'audiovisuel public a été organisée et, le cas échéant, de bien vouloir lui en indiquer les conclusions.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire connaît l'attachement du Gouvernement à préserver les conditions de développement des industries cinématographiques et audiovisuelles. Deux tables rondes sur le cinéma et l'audiovisuel, ont réuni au mois de mars dernier les professionnels du secteur. Elles ont permis, d'une part, de confirmer que les relations entre producteurs et diffuseurs avaient acquis une certaine maturité depuis le début des années quatre-vingt-dix et, d'autre part, qu'un consensus se dégagait concernant le respect des obligations en faveur des producteurs indépendants et la transparence dans les contrats.

Données clés

Auteur : [M. Olivier de Chazeaux](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18925

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 1998, page 4995

Réponse publiée le : 15 février 1999, page 908